## **PCT**

## RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

(article 18 et règles 43 et 44 du PCT)

Référence du dossier du déposant ou	POUR SUITE		mission du rapport de recherche internationale et, le cas échéant, le point 5 ci-après
du mandataire SPE_99/04	A DONNER	(Ioillulaile PC1/ISAV220) 6	et, le cas écrieant, le point 5 ci-après
Demande internationale n°	Date du dépôt inte	rnational(jour/mois/année)	(Date de priorité (la plus ancienne) (jour/mois/année)
PCT/EP 00/06233	03/	07/2000	06/07/1999
Déposant			
SOLVAY POLYOLEFINS EUROPE	-BELGIUM(SOC	IETE ANONYME)	
Le présent rapport de recherche internation			
déposant conformément à l'article 18. Un	e copie en est transi	mise au Bureau internationa	l.
Ce rapport de recherche internationale co	emprend3	feuilles.	
X II est aussi accompagné d	d'une copie de chaq	ue document relatif à l'état d	de la technique qui y est cité.
1. Boss du repnert			
Base du rapport     Fo ce qui concerne la langue, la	recherche internatio	nale a été effectuée sur la b	ase de la demande internationale dans la
langue dans laquelle elle a été dé			
la recherche international	e a été effectuée su	r la base d'une traduction de	e la demande internationale remise à l'administration
			ées dans la demande internationale (le cas échéant)
la recherche internationale a été contenu dans la demande		• .	:
	-	s forme déchiffrable par orc	linateur.
remis ultérieurement à l'a	dministration, sous	forme écrite.	·
		forme déchiffrable par ordin	
La déclaration, selon laque divulgation faite dans la c	uelle le listage des so lemande telle que de	équences présenté par écrit éposée, a été fournie.	et fourni ultérieurement ne vas pas au-delà de la
La déclaration, selon laque du listage des séquences			échiffrable par ordinateur sont identiques à celles
2. Il a été estimé que certa	ines revendication	s ne pouvaient pas faire l'	objet d'une recherche (voir le cadre I).
3. Il y a absence d'unité de	e l'invention (voir le	cadre II).	
4 5			
4. En ce qui concerne le <b>titre,</b>   X   le texte est approuvé tel c	ou'il a été remis par	le déposant	
Le texte a été établi par l'	•	•	
5. En ce qui concerne l'abrégé,			
le texte est approuvé tel d	•	`	
présenter des observatio	ns à l'administration		rmément à la règle 38.2b). Le déposant peut compter de la date d'expédition du présent rapport
de recherche internationa 6. La figure des dessins à publier avec	· · · · ·	re n°	
suggérée par le déposan	-		Aucune des figures
parce que le déposant n'a	a pas suggéré de fig	ure.	n'est à publier.
parce que cette figure ca	ractérise mieux l'inv	ention.	

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE CIB 7 CO8L23/04 CO8L23/10

//(C08L23/04,23:10),(C08L23/10,23:04)

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

## B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) CIB 7 C08L

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal, WPI Data

C. DOCUM	ENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS	
Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	EP 0 850 756 A (JAPAN POLYCHEM CORP) 1 juillet 1998 (1998-07-01) page 2, ligne 14 - ligne 15; revendications; tableaux	1-10,14, 16
X	EP 0 704 462 A (MITSUI PETROCHEMICAL IND) 3 avril 1996 (1996-04-03) revendications	1-10,14, 16
<b>X</b>	US 5 856 406 A (BETSO STEPHEN R ET AL) 5 janvier 1999 (1999-01-05) colonne 1, ligne 60 - ligne 61 colonne 2, ligne 18 - ligne 23 colonne 8, ligne 16 - ligne 40; revendications; exemple 1; tableaux 12-16	1-11, 14-17

Yoir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe
<ul> <li>Catégories spéciales de documents cités:</li> <li>"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent</li> <li>"E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date</li> <li>"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)</li> <li>"O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens</li> <li>"P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée</li> </ul>	<ul> <li>'T' document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention</li> <li>'X' document particulièrement pertinent; l'inven tion revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément</li> <li>'Y' document particulièrement pertinent; l'inven tion revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier</li> <li>'&amp;' document qui fait partie de la même famille de brevets</li> </ul>
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée  21 novembre 2000	Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 29/11/2000
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche international Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL – 2280 HV Rijswijk	le Fonctionnaire autorisé
Tel. (+31−70) 34Ó−2Ó40, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31−70) 340−3016	Clemente Garcia, R



Dema	ernationale No
PCT/EP	00/06233

Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'Indicationdes passages pertinents	no. des revendications visées
Α	US 5 389 448 A (SCHIRMER HENRY G ET AL) 14 février 1995 (1995-02-14) , phrase 14 - phrase 34; revendications 1-3	1-10,14, 16
A	EP 0 719 829 A (SUMITOMO CHEMICAL CO) 3 juillet 1996 (1996-07-03) revendications 1,6,7	11-13

2

Patent document		Publication	<u> </u>	Patent family		Publication
cited in search report		date		member(s)		date
EP 0850756	Α	01-07-1998	JP	10180962		07-07-1998
			JP	10180909	Α	07-07-1998
EP 0704462	Α	03-04-1996	DE	69506821	D	04-02-1999
			DE	69506821	T	10-06-1999
			US	5854354	Α	29-12-1998
			CA	2157400	Α	12-10-1995
			CN	1122140	Α	08-05-1996
			WO	9527740		19-10-1995
US 5856406	Α	05-01-1999	CA	2142733	Α	31-03-1994
			DE	69322871		11-02-1999
			DE	69322871	T	12-05-1999
			EP	0660859	Α	05-07-1995
			EP	0877050	Α	11-11-1998
			ES	2126002		16-03-1999
			FI	951192		14-03-1995
			JP	8501343	T	13-02-1996
			WO	9406859	Α	31-03-1994
			US	5576374	Α	19-11-1996
			US	5681897	Α	28-10-1997
			US	5688866	Α	18-11-1997
			US	5925703	Α	20-07-1999
US 5389448	Α	14-02-1995	AT	137519	T	15-05-1996
			AT	185743	T	15-11-1999
			AU	639585		29-07-1993
			AU	8242791		20-02-1992
			BR	9103462		12-05-1992
			CA	2048296		14-02-1992
			CS	9102496		15-04-1992
			DE	69119166		05-06-1996
			DE	69119166		21-11-1996
			DE	69131731		25-11-1999
			DE	69131731		31-05-2000
			EP	0474376		11-03-1992
			EP	0700778		13-03-1996
			FI	913807		14-02-1992
			HK	20397		20-02-1997
			HU	62923		28-06-1993
			JP	4248855		04-09-1992
			NZ	239336		26-10-1993
			PL	291407		04-05-1992
			SG	48984		18-05-1998
			SG 	66838	Α	22-02-2000
EP 0719829	Α	03-07-1996	CA	2165889		23-06-1996
			CN	1131167		18-09-1996
			JP	8245846		24-09-1996
				2000	٨	17_0/ 1007
			SG US	38896 6106938		17-04-1997 22-08-2000